

Chambre d'agriculture de l'Aude – FRDR199

Type de masse d'eau	ESU
Code masse d'eau	FRDR199
Nom masse d'eau	Le Sou
Station de la mesure ayant conduit au projet de zonage et code de la station de mesure	-
Communes concernées par la demande	1 commune : Cepié
Contenu de la demande	- Demande de retrait de la commune de Cepié (peu/pas de SAU)
Argumentaire du contributeur	<p>La commune de Cépie présente des caractéristiques de nature à lui permettre de sortir du projet de ZV : en effet, avec une surface totale de la commune de 650 ha, seuls 29,9 ha (soit seulement 4,6 % de la surface totale de la commune) sont des terres agricoles localisées sur le BV du Sou (cf fig 1).</p> <p>La viticulture est la culture très majoritairement dominante sur le territoire de la commune de Cépie ; contrairement aux grandes cultures céréalières, la culture de la vigne nécessite généralement moins d'apports en engrais azotés (cf fig 2).</p>
Synthèse retenue par la DREAL de bassin	<p>La commune de Cepié était proposée en V1 en raison d'une superposition avec la FRDR199 – Le Sou à hauteur de 4,6 % de sa superficie.</p> <p>L'analyse de la SAU sur la section concernée montre l'existence de 2 parcelles en Jachères et 1 en Vigne sur la section concernée, justifiant la proposition de retrait (peu/pas de SAU avec des émissions nitrates au milieu)</p>
Synthèse	<ul style="list-style-type: none"> • Retrait de la commune de Cepié – peu/pas de SAU concernée
Evolutions	Retrait de Cepié